

**DECISION N°226-2026 –
REALISATION D'ETUDES GEOTECHNIQUES A CHAZELLES SUR LYON -
CHEMIN DE LA FONT RIVAUD**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la délibération n°2024.002.11.12 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est, et son annexe, en date du 12 novembre 2024 qui définit l'intérêt communautaire,

Vu le devis de la société SIC INFRA 42 ci-annexé,

Considérant la nécessité d'étendre la mission concernant les études géotechniques sur le Chemin de la Font Rivaud, voie d'accès à la déchetterie de Chazelles-sur-Lyon suite à l'affaissement de la chaussée et aux solutions envisagées,

Considérant la proposition technique et financière de la société SIC INFRA 42, dont le siège social est à Saint-Héand (42570), 9 Rue Jacques Prévert, pour un montant hors taxes de 5 750,00 € HT, soit 6 900,00 € TTC,

Considérant que le seuil des 216 000,00 € en-dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer le devis de la société SIC INFRA 42, dont le siège social est à Saint-Héand (42570), 9 Rue Jacques Prévert, prévoyant la réalisation des études géotechniques sur le Chemin de la Font Rivaud, voie d'accès à la déchetterie de Chazelles-sur-Lyon, pour un montant hors taxes de 5 750,00 € HT, soit 6 900,00 € TTC, et de passer commande.

ARTICLE 2

Dire que les crédits sont prévus au budget

ARTICLE 3

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

ARTICLE 4

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 01/07/2026

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260701-226-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026